



Newsletter Formation forestière

Edition juillet 2011

Codoc

1. Coup d'pouce: Les nouveaux spécialistes forestiers EPFZ
2. Cartes aide-mémoire en préparation sur les usages du commerce des bois
3. Brochure sur les métiers forestiers actualisée

Ortra Forêt Suisse

4. Poursuite du projet de formation AFP
5. Examen du plan de formation des forestiers-bûcherons
6. L'apprentissage avant 16 ans est problématique

Fonds pour la formation professionnelle forestière

7. Règlement déposé à l'OFFT
8. Le rapport d'activités et les comptes annuels en ligne

International

9. Troisième conférence des centres forestiers de formation

Divers

10. Places d'apprentissage: l'offre dépasse la demande
11. Le flétrissement des pousses du frêne se propage
12. Agenda

Codoc

1. Coup d'pouce: Les nouveaux spécialistes forestiers EPFZ

Le prochain numéro de coup d'pouce paraîtra en août et se penchera sur les études EPF-Zurich en sciences de l'environnement, avec [approfondissement en gestion des forêts et du paysage](#). L'EPFZ a analysé les parcours professionnels de ses diplômés durant ces trois dernières années. Au sommaire également [la foire forestière de Lucerne](#), [le prix Binding](#) pour la forêt et le [concours de photos](#) à l'occasion de l'année internationale des forêts. On peut s'abonner gratuitement à coup d'pouce ou le télécharger à partir du [site internet de Codoc](#).

2. Cartes aide-mémoire en préparation sur les usages du commerce des bois

Codoc prépare l'édition d'un extrait des Usages suisses du commerce des bois ronds, en collaboration avec [Lignum](#). Cette publication s'adresse aux écoles professionnelles et doit servir d'auxiliaire pour les exercices de tri. Le nouvel aide-mémoire paraîtra en septembre, comprendra 32 pages et sera intégré au manuel des connaissances professionnelles pour forestiers-bûcherons. Les clients de Codoc ayant commandé le manuel pour la nouvelle année scolaire recevront automatiquement les cartes dès leur parution. Les enseignants des 2e et 3e années d'apprentissage peuvent commander ce document chez [Codoc](#).

3. Brochure sur les métiers forestiers actualisée

Codoc a remis à jour la brochure sur les métiers forestiers, en collaboration avec les institutions de formation. On a notamment retravaillé les textes sur les formations en hautes écoles, à savoir la HES de Zollikofen et l'EPF de Zurich. La brochure peut être commandée gratuitement dès début août chez [Codoc](#).

TOP

Ortra Forêt Suisse

4. Poursuite du proje de formation AFP

Le comité de l'Ortra Forêt Suisse a décidé le 30 juin dernier par un vote à la majorité de solliciter auprès de l'OFFT un ticket pour la formation initiale de deux ans de Praticien forestier (AFP). Ainsi, le projet sera poursuivi. La majorité était d'avis qu'il existe un besoin de remplacer la formation élémentaire au plan suisse et que les propositions de la Commission de réforme sont adéquates. La minorité doutait que les objectifs du plan de formation et l'aptitude à entrer sur le marché du travail puissent être atteints dans les deux ans prévus. La question de la sécurité au travail a également fait débat. La formation initiale de deux ans AFP pourra être introduite au plus tôt pour l'année scolaire 2013/2014. Les résultats de la consultation interne peuvent être consultés sur www.codoc.ch.

5. Examen du plan de formation des forestiers-bûcherons

La nouvelle ordonnance et le plan de formation réglementant la formation de forestier-bûcheron datent de cinq ans. Depuis, deux volées d'apprentis ont suivi l'ensemble du cursus. Une enquête écrite est maintenant en cours afin d'examiner si le plan de formation devrait être revu, et si oui dans quels domaines. L'organe chargé de cette tâche est la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des forestiers-bûcherons CFC. L'enquête se déroule jusqu'au 30 septembre 2011. Le document utile peut être téléchargé à partir de www.codoc.ch.

6. L'apprentissage avant 16 ans est problématique

Selon l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs OLT 5, il est interdit d'employer des jeunes à des travaux dangereux. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), avec l'accord du SECO, peut prévoir des dérogations pour les jeunes à partir de 16 ans, dans le cadre de la formation professionnelle. Cette réglementation est appliquée pour la formation des forestiers-bûcherons. Mais il arrive de plus en plus fréquemment que des jeunes n'aient pas encore 16 ans à la fin de leur scolarité et ne puissent donc bénéficier de l'exception. Ce problème devient réalité dans de nombreux cantons en rapport avec le concordat Harmos. L'Ortra Forêt a décidé de s'occuper du problème et va commencer par discuter cette problématique avec l'OFFT et le SECO.

TOP

Fonds pour la formation professionnelle forestière

7. Règlement déposé à l'OFFT

L'Ortra Forêt Suisse a déposé début juillet 2011 le règlement révisé du FFP Forêt auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Il prévoit notamment l'élargissement géographique du domaine de validité à toute la Suisse. Une délimitation est négociée avec les cantons qui possèdent un Fonds cantonal (jusqu'ici avec ZH et TI). Ainsi, les entreprises tessinoises ne paient qu'une cotisation réduite (25%), car c'est le Fonds cantonal qui soutient les cours interentreprises.

8. Le rapport d'activités et les comptes annuels en ligne

Le rapport d'activités et les comptes annuels 2010 du FFP Forêt ont été récemment transmis à l'OFFT qui exerce la surveillance sur le Fonds. Ces documents peuvent être consultés sur le site www.ffp-foret.ch.

TOP

International

9. Troisième conférence des centres forestiers de formation

La troisième conférence internationale des centres forestiers de formation s'est déroulée du 6 au 8 juin derniers à Ossiach (Autriche). Les 51 participants issus de 18 pays se sont penchés sur les principaux défis posés à la formation forestière dans le futur: des exigences en hausse, un faible potentiel de main-d'œuvre, un marché restreint ainsi que des moyens en baisse. Il est ressorti de la conférence qu'il faut renforcer la collaboration internationale et la coopération régionale. Un résultat concret de la conférence a été la création de l'organisation EFESC (European Forestry and Environmental Skills Council). L'EFESC se consacrera ces prochaines années, d'une part, à l'élaboration de standards minimaux pour l'usage de la tronçonneuse et, d'autre part, à la certification des entrepreneurs forestiers. La Suisse est représentée à l'EFESC par Ruedi Burgherr (SPAA). Des informations sur cette rencontre seront disponibles sous peu sur www.eduforest.eu

TOP

Divers

10. Places d'apprentissage: l'offre dépasse la demande

Selon un communiqué de presse récent de l'OFFT, l'offre globale de places d'apprentissage est pour la première fois nettement supérieure à la demande des jeunes. Le 15 avril 2011, date de référence, 77 000 jeunes ont manifesté leur intérêt pour une place d'apprentissage – le même nombre que l'année précédente. L'offre était, elle, de 81 000 places (2010: 76 000). Le rapport entre l'offre et la demande varie en fonction des régions et des professions > [Lien](#)

11. Le flétrissement des pousses du frêne se propage

Le dessèchement des pousses des jeunes frênes causé par le champignon *Chalara fraxinea* a été constaté pour la première fois en 2008 dans le nord-ouest de la Suisse. Depuis, le nombre de cas de maladie annoncé n'a cessé d'augmenter. La maladie progresse vers l'est et le sud-ouest. [L'article entier](#); source > www.waldwissen.net

12. Agenda

18 – 21 août 2011: [Foire internationale de Lucerne](#)

23 août 2011: [Que faire des néophytes envahissantes forestières - un danger réel pour la composition de nos forêts?](#)

25 – 26 août 2011: [Assemblée annuelle de la Société forestière suisse avec colloque et nombreuses excursions \(Lausanne\)](#)

24 – 25 octobre 2011 – Rencontre internationale [Impact of climate change on forest work](#)

[TOP](#)

Impressum:

Editeur: Codoc – Coordination et documentation pour la formation forestière, 3250 Lyss, www.codoc.ch

Rédaction: [Rolf Dürig](#)